

LE PERFECTIONNEMENT DES ARTISANS

Actualiser le savoir-faire des créateurs de richesse

Le secteur de l'artisanat représente un important volume de main d'œuvre dans l'économie béninoise. Il absorbe 42% de la population active et contribue à plus de 13% au Produit Intérieur Brut (PIB).

Tenant donc compte de son poids dans la création de la richesse nationale, le Fonds a mis en œuvre un programme de perfectionnement continu des acteurs de divers métiers : **coupe-couture, coiffure, menuiserie, maçonnerie, construction métallique, mécanique, électricité, plomberie, froid et climatisation, teinture et tissage, photographie...**

Visant une production de qualité pour une compétitivité accrue dans un espace ouvert et de plus en plus concurrentiel, ledit programme consiste au financement des besoins de renforcement des capacités en techniques de production ou de gestion des maîtresses et maîtres artisans.

Il garantit d'une part, un meilleur encadrement des apprentis et d'autre part une amélioration des revenus.

Pour la qualité des formations

- ✓ Le promoteur est instruit pour le suivi permanent
- ✓ Le Fonds organise des supervisions périodiques pour suivre les conditions hygiéniques, la méthodologie, la pertinence de la formation, les acquis et autres....

Conditions

- ⊙ Etre une véritable association/organisation
- ⊙ Exprimer le besoin de formation suivant des modèles de fiches disponibles au siège, à l'agence-Parakou et dans les bureaux de liaison.
- ⊙ Etre capable de mobiliser la contrepartie de 10% du coût de la formation.



Au FODEFCA, nous faisons de la formation, le plus bel investissement !!!